

## La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin présente ses prévisions budgétaires 2018-2019

**Saint-Georges, le 26 juin 2018** – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) présente aujourd’hui ses prévisions budgétaires pour l’année 2018-2019. Il s’agit d’un budget équilibré de 222 669 696 \$.

Les dépenses et les revenus prévus en 2018-2019 représentent une augmentation de 4,3 % par rapport aux prévisions pour 2017-2018, et 5,6 % par rapport aux résultats de l’année 2016-2017 (cette donnée n’est pas encore disponible pour l’année 2017-2018).

La hausse des dépenses est notamment due au réinvestissement gouvernemental dans le secteur de l’éducation, à l’augmentation du nombre d’élèves et aux augmentations de salaires prévues à la convention collective. Le budget 2018-2019 prévoit notamment une augmentation de l’ordre de 5 M\$ à l’item *Activités de soutien à l’enseignement et à la formation*.

On notera par contre une diminution de 2 M\$ du budget consacré à la réfection des bâtiments. Plusieurs travaux ont en effet été réalisés au cours des dernières années à la CSBE et le ministère a accordé un budget moindre pour la prochaine année, en tenant compte de l’état de nos bâtiments.

### Taxation

À la suite des récents changements dans la loi, le taux de la taxe scolaire sera ramené au niveau de la commission scolaire ayant le plus bas taux dans la région, soit celle des Navigateurs. Il sera donc de 22,586 cents du 100 \$ d’évaluation. En 2017-2018, le taux officiel est de 35 cents du 100 \$ dans notre commission scolaire, mais une subvention gouvernementale vient en réduire l’effet pour le contribuable. Dans les faits, les contribuables de la Beauce-Etchemin paieront pour la prochaine année 9 cents de moins en taxes qu’en 2017-2018, par 100 \$ d’évaluation. Cette baisse de taxes n’influence cependant pas les revenus de la commission scolaire, puisque les subventions de péréquation seront automatiquement augmentées dans les mêmes proportions.

### Réinvestissement

Le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, se réjouit de voir des réinvestissements en éducation, et notamment l’augmentation de 1,4 M\$ accordée en vertu du Plan d’action numérique. « Notre commission scolaire est déjà à l’avant-garde dans ce domaine et grâce à cet argent, les écoles pourront se doter d’équipements qui aideront nos élèves à être encore mieux préparés pour tirer leur épingle du jeu dans le monde de demain », dit-il.

Il regrette cependant que le gouvernement ait pris la décision de conserver l’ensemble des surplus réalisés avec le transport scolaire alors qu’auparavant, on en laissait la moitié aux commissions scolaires. « L’ancienne façon de procéder était plus logique puisque 50 % du budget du transport provient de la taxe scolaire. De plus, elle incitait à une saine gestion puisque l’organisme gestionnaire avait un avantage à faire des surplus ».





### **3,82 % à l'administration**

Quant au directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, il note que l'organisation a continué son bon travail pour limiter les dépenses administratives. « Nos frais d'administration représentent 3,82 % du budget. Cela signifie que pour 1 \$ de revenu, moins de 4 cents sont consacrées à l'administration », dit-il. M. Lessard se réjouit lui aussi de voir un réinvestissement en éducation et se dit confiant que les écoles feront les bons choix pour favoriser la réussite des élèves.

-30-

### **Jacques Légaré**

Conseiller en communication

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

**Téléphone** : 418 228-5541, poste 26940

**Cellulaire** : 418 313-0166

[jacques.legare@csbe.qc.ca](mailto:jacques.legare@csbe.qc.ca)

UNE PASSION  
POUR  
L'ÉDUCATION



## Notre mission

Inspirer l'élève pour qu'il s'engage à développer son plein potentiel.



Commission scolaire de la  
**BEAUCE-ETCHEMIN**

Ensemble *vers l'avenir*

passion,

comme le vent  
des voiles. Quand  
la trouvée, on peut  
« l'on veut! »

## Nos valeurs

le respect de la person  
sécurité et l'intégr  
opérati  
de d'esp

